

**Une politique digne d'un autre temps !**

**Le gouvernement est en train de remettre en cause le droit du travail !**

**« Acquis par un siècle de luttes sociales »**

**Le gouvernement prend une trajectoire très inquiétante !**

**« La régression sociale »**

**Appliquer le 49.3 pour faire passer une loi !**

**« Est-ce le signe d'un gouvernement aux abois ? »**

**Menacer d'interdire les manifestations des organisations syndicales !**

**« La Préfecture invente la Fan zone syndicale ! »**

*« Paris - La préfecture de police (PP) de Paris a appelé lundi 20 juin 2016, les syndicats opposés à la loi travail à renoncer à leur défilé et à trouver un accord sur un rassemblement statique jeudi, faute de quoi elle sera dans l'obligation d'interdire la manifestation. Les organisateurs sont invités par le préfet de police à poursuivre leurs discussions, a expliqué à l'AFP la préfecture de police. A défaut d'accord, la préfecture de police avise, dans un courrier, les organisateurs qu'elle sera dans l'obligation d'interdire par arrêté la tenue de la manifestation sur l'itinéraire déclaré, a-t-on ajouté. Lundi après-midi, les syndicats opposés à la loi travail ont annoncé qu'ils maintenaient leur demande de défilé, refusant le rassemblement statique proposé dans la matinée par la PP ».*

**Le gouvernement est en pénurie de démocratie !**

**« Est-ce insidieusement le signe d'une dictature à court terme ? »**

**« Une dictature qui aurait les apparences de la démocratie ! »**

**Le Groupement Départemental des Services Publics Force Ouvrière de l'Essonne, appelle tous les agents territoriaux (Titulaires et contractuels) de l'Essonne à se préparer pour une nouvelle journée de grève et de manifestation le 23 juin 2016 !**

- Cette journée de grève portera notamment sur les revendications suivantes :
- ✓ **Retrait** de la Loi-Travail
  - ✓ **Augmentation** de 8 % de la valeur du point d'indice
  - ✓ **Attribution** de 50 points d'indice uniformes pour tous
  - ✓ **Rétablissement** de la durée minimum pour la prise d'échelon
  - ✓ **Arrêt** des suppressions de postes
  - ✓ **Création** des emplois statutaires nécessaires aux collectivités et établissements de la fonction publique hospitalière pour l'accomplissement de leurs missions de service public
  - ✓ **Abandon** des contre-réformes territoriales et hospitalières
  - ✓ **Arrêt** des baisses budgétaires initiées par la politique d'austérité, le Pacte de responsabilité et la baisse des finances publiques